Exercices sur l'énonciation

Exercice I

« J'ai bien relu votre proposition de contrat de la semaine dernière, mais il y a quelques détails qui n'ont pas été évoqués lors de notre rencontre. D'abord, je constate qu'au lieu de votre prétendu « tarif privilégié », vous allez en réalité me faire payer le prix fort. Ensuite, il y a ce texte en petits caractères là en bas, qui apporte de sacrées restrictions. Regardez-moi ces clauses : avec ça, je me retrouve pieds et poings liés ! »

Il est impératif de présenter les réponses de manière ordonnée, en suivant un plan qui évite de se répéter, plutôt que de répondre au fil du texte, ce qui aboutirait à un certain fouillis.

I - Les personnes et les choses

1) Pronoms personnels

- *je, me, moi* : pronoms personnels de la 1ère personne du singulier, qui expriment le locuteur, celui qui parle ;
- vous est ici un vous de politesse, ce pronom morphologiquement de la 2ème personne du pluriel équivaut à un singulier, il correspond à l'allocutaire, celui à qui je parle.

2) Les possessifs

- votre (proposition) est un adjectif possessif de la 2ème personne du pluriel, avec la même remarque que ci-dessus pour le pluriel de politesse; il établit un lien à l'allocutaire;
- notre (rencontre) : adjectif possessif de la 1ère personne du pluriel, qui établit un lien au locuteur et à l'allocutaire ensemble.

3) Les démonstratifs

- ce (texte) ces (clauses) sont des adjectifs démonstratifs qui sont accompagnés par un élément extra-linguistique, un geste du locuteur à l'intention de son allocutaire, pour désigner des éléments qu'ils ont conjointement sous les yeux;
- ça (dernière phrase) est un pronom démonstratif qui est accompagné d'un geste, mais qui correspond aussi à ce que je viens de relever et de vous montrer.

II - Les circonstances

1) Temps

• la semaine dernière : l'adjectif permet de situer ce moment, une semaine avant le moment présent de l'énonciation.

2) Lieu

• *là / en bas* : adverbes par lesquels le locuteur désigne par un geste un endroit précis par rapport à lui-même et à l'allocutaire.

III - Les verbes

1) Présent

• il y a / je constate / il y a / apporte : il s'agit du présent véritable, ou présent d'énonciation, qui exprime ce qui est vrai pendant qu'on le dit ; mais on peut remarquer qu'il est plus ou moins élargi, il englobe aussi un passé récent.

2) Passé composé

• j'ai relu / n'ont pas été évoqués : le passé composé correspond à un événement passé qui a des prolongements ou des conséquences dans le présent.

3) Futur

- vous allez me faire payer n'est pas un futur simple, mais une périphrase morphologiquement au présent, qui sert à exprimer un futur proche; aller fonctionne comme un semiauxiliaire;
- je me retrouve est un verbe au présent, mais avec une valeur temporelle, qui est celle d'un futur proche, presque immédiat ; on remarquera pourtant qu'ici, cet élément est soumis à condition (sous-entendu : si j'accepte).

4) Impératif

 regardez: l'impératif cumule les aspects déictiques: c'est le locuteur qui parle, et qui s'adresse à l'allocutaire; il lui parle au présent, mais pour une réalisation de l'action dans un futur proche; l'aspect spatial n'est pas non plus absent; enfin, il correspond à un acte de parole, puisque par la parole le locuteur agit sur son allocutaire, sa parole entraîne une réaction de l'allocutaire, un ordre entraîne une obéissance, compte tenu bien sûr que nous sommes ici dans une situation courtoise.

Exercice II

« Ne vous ai-je pas déjà dit cette semaine que vous n'êtes pas ici pour jouer à ces petits jeux infantiles sur votre ordinateur de bureau ? Regardez-moi au lieu de tripoter ça ! Vous n'êtes pas dans l'entreprise pour vous amuser, nous ne vous avons pas embauché pour ça ! Vous faites un effort, mon ami, sinon d'ici un mois, vous allez vous retrouver là-haut, à classer le courrier en retard! »